



Actualité Éducation / Santé / Environnement

Jarry : le bornage de la forêt marécageuse va débuter

| France-Antilles Guadeloupe | 30.05.2011

INITIATIVE. Des pressions constantes s'exercent sur les zones humides littorales de l'archipel. Les cas de pollutions ou de dégradations se multiplient, mettant souvent leur équilibre en péril. Les dégradations subies par la forêt marécageuse de Jarry sont parmi les plus spectaculaires : en une trentaine d'années, 200 des 800 ha qui la composaient ont été remblayés.

Pour préserver les dernières formations forestières présentes, l'Office national des forêts (ONF), la commune de Baie-Mahault et le Conservatoire du littoral se sont associés. Dans le cadre du projet Interreg Zones humides littorales, une opération de délimitation et de matérialisation de cette forêt marécageuse sera engagée d'ici dix jours. La première étape a consisté à résorber une décharge sauvage, route de la Martingale, opération toujours en cours.

La deuxième vise à réaliser un bornage de l'ensemble de la formation. Ce bornage, effectué par un cabinet de géomètres expert, va débuter début juin pour environ 3 mois. 11 km de linéaire sont concernés. L'opération vise à bien déterminer concrètement les limites du domaine public : une fois qu'elle sera effectuée, plus personne ne pourra évoquer une quelconque méconnaissance, d'autant que des panneaux d'information seront apposés tout le long du domaine.